

**15<sup>e</sup> assemblée publique du conseil d'administration  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE  
28 juin 2006, à 19 h 00**

Procès-verbal de la quinzième (15<sup>e</sup>) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 28 juin 2006, à 19 h 00, à la MRC de Maskinongé.

**PRÉSENCES :**

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M <sup>me</sup> France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Ghislain Bourque	Siège, Enseignement supérieur / R&D
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M <sup>me</sup> Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Christian Savard	Siège, Industrie, commerce et développement coopératif
M. Claude Trudel	Siège, Agro-forestier
M. André C. Veillette	Préfet, MRC de Mékinac

**ABSENCES :**

M. Ernest Awashish	Grand-Chef, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Yves Lévesque	Ville de Trois-Rivières
M. André Nollet	Siège, Loisir, culture et tourisme

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :**

M <sup>me</sup> Amina Chaffai	Représentante, Députée de Laviolette
M <sup>me</sup> Myriam Demers	Siège, Jeunes (observatrice)
M. Denis Foucault	Représentant, Députée de Champlain
M. André Gabias	Député de Trois-Rivières
M. Patrick Guérard	Directeur général par intérim, CRÉ
M. Lucien Guillemette	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M <sup>me</sup> Liette Moreau	Siège, Femmes (observatrice)
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

M<sup>me</sup> France Beaulieu, préside l'assemblée.

---

**MOT DE BIENVENUE**

Après avoir constaté le quorum, M<sup>me</sup> France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/06-07-15-169

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2006

- 
- 3.0 Dépôt du Rapport annuel 2005-2006
  - 4.0 Adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2006
  - 5.0 Adoption du budget de fonctionnement 2006-2007
  - 6.0 Adoption de la programmation du FDR 2006-2007
  - 7.0 Fonds de développement régional
    - 7.1 Bilan
    - 7.2 Projet
      - 7.2.1 Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie
  - 8.0 Dossiers forestiers
    - 8.1 Élargissement des mandats de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) pour intégrer le volet mines et énergie
    - 8.2 Budget de la CRRNT
    - 8.3 Financement des projets régionaux dans le cadre du PMVRMF
    - 8.4 Financement des projets dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)
    - 8.5 TRIADE : report d'une année de l'engagement financier de la CRÉ
  - 9.0 Pour adoption
    - 9.1 Entente de partenariat CRÉ/Unité régionale de loisir et de sport (URLS)
    - 9.2 Décisions prises par le comité exécutif (CE) (Rencontres du 12 avril 2006 et du 3 mai 2006)
    - 9.3 Mandat de recrutement et de sélection pour la direction générale de la CRÉ
    - 9.4 Couverture de téléphonie cellulaire sur la route 155
    - 9.5 Motion de remerciement pour M. Jean-Denis Leduc
    - 9.6 Nomination d'un représentant de la CRÉ au CA du Fonds-Soutien Mauricie
    - 9.7 Nomination d'un représentant de la CRÉ au CA de TGVnet
  - 10.0 Liste des comptes
  - 11.0 Varia
  - 12.0 Questions du public
  - 13.0 Date de la prochaine rencontre
  - 14.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-170      2.0    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU  
11 AVRIL 2006**

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. André C. Veillette, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-171      3.0    DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2005-2006**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Michel Angers, d'adopter le rapport annuel de la CRÉ 2005-2006 avec une mention spéciale à l'égard de la qualité du rapport annuel que la CRÉ a élaboré cette année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-172      4.0    ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2006**

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Pierre A. Dupont, d'adopter les états financiers vérifiés au 31 mars 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-173 5.0 ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006-2007**

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Ghislain Bourque, d'adopter le budget de fonctionnement 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-174 6.0 ADOPTION DE LA PROGRAMMATION DU FDR 2006-2007**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Pierre A. Dupont, d'adopter la programmation du Fonds de développement régional (FDR) 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/06-07-15-175 7.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**7.1 Bilan**

M. Patrick Guérard explique le bilan du Fonds de développement régional (FDR). Pour la nouvelle année financière 2006-2007, la portion du FDR dédiée au financement de projets se chiffre à 770 000 \$.

**7.2 Projet**

**7.2.1 Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie**

**Résolution relative à la Stratégie intégrée favorisant  
l'établissement des jeunes en Mauricie**

La Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie vise à intéresser le plus de partenaires possibles touchés par l'exode des jeunes et l'implication sociale, afin de créer un véritable mouvement régional en faveur de l'établissement et du maintien des jeunes et de la population en général en Mauricie.

Pour ce faire, les promoteurs du projet souhaitent la conclusion d'une entente sur trois ans pour assurer les ressources nécessaires à la coordination, à l'organisation, à l'animation et à la promotion des différentes activités convergentes de l'ensemble des partenaires et de celles non totalement prises en charge comme l'accueil de nouveaux arrivants, le développement du sentiment d'appartenance et les projets Prends ta place et Électeurs en herbe.

CONSIDÉRANT que le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 de la Mauricie fait ressortir dans le diagnostic des éléments pertinents en lien avec l'objectif;

CONSIDÉRANT les orientations pour le projet de Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie, particulièrement en regard de :

- l'exode massif des jeunes diplômés et le vieillissement de la population;
- un niveau de plus en plus élevé de décrochage scolaire et social;
- une méconnaissance des jeunes sur les métiers disponibles en Mauricie ainsi que les préalables scolaires pour les occuper;
- un manque d'adéquation entre les postes offerts et les diplômés détenus par les jeunes;
- la méconnaissance des jeunes sur les services qui leur sont offerts et le manque de continuité et de complémentarité des services offerts par les organismes voués à la jeunesse et les instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT que les moyens retenus pour le projet rejoignent les stratégies inscrites au Plan quinquennal, notamment en lien avec :

- la valorisation et la promotion de la formation qualifiante;
- la poursuite de la lutte au décrochage scolaire;
- le développement des compétences nécessaires en fonction des stratégies de développement économique, social et culturel retenues;
- la poursuite et l'intensification des efforts permettant d'accroître l'intégration socioprofessionnelle de la population sans emploi;

CONSIDÉRANT que le projet s'appuie sur un large partenariat pour se réaliser et favoriser une convergence dans les interventions à la faveur de l'objectif visé et ainsi multiplier l'impact des interventions;

CONSIDÉRANT que le projet a véritablement une portée régionale et propose une mobilisation et de l'implication de tous les intervenants sensibles aux problématiques sociales et économiques qui caractérisent la région par rapport aux jeunes, en particulier dans le grand contexte de la dévitalisation démographique de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Réjean Gaudreault de soutenir financièrement ce projet régional, avec une contribution maximale de 120 000 \$ répartie comme suit : 50 000 \$ pour l'exercice financier 2006-2007, 40 000 \$ pour l'exercice financier 2007-2008 et 30 000 \$ pour l'exercice financier 2008-2009, selon la structure de coûts et de financement présentée et conditionnellement :

- à la confirmation des engagements financiers et techniques des partenaires et contributeurs au projet;
- à ce que la contribution de la CRÉ soit utilisée, dans la réalisation de l'ensemble du projet, à concevoir la stratégie de communication, à préparer le plan de communication qui en découle et à le mettre en opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-15-176

## 8.0 DOSSIERS FORESTIERS

### 8.1 Élargissement des mandats de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRNNT) pour intégrer le volet mines et énergie

#### Résolution relative à l'engagement de la CRÉ pour convertir la Commission forestière régionale (CFR) en Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie a signé, le 22 mars 2006, une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune qui a pour objet de convenir des modalités d'exercice des responsabilités et des activités concernant la première phase du Programme relatif à l'implantation de la Commission forestière régionale et à la conception et à la préparation du plan régional de développement forestier conformément au décret no 929-2005 du 12 octobre 2005 approuvé par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a approuvé, le 17 mai 2006, le Programme relatif à l'implantation de commissions régionales des ressources naturelles et du territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire en vertu du décret no 415-2006 en

remplacement du décret no 929-2005 et du programme approuvé par ce décret;

CONSIDÉRANT qu'en date du 16 juin 2006, les membres se sont réunis dans l'actuelle Commission forestière régionale et ont émis un avis favorable à la CRÉ que la Commission forestière actuelle devienne une Commission régionale des ressources naturelles et du territoire;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie souhaite mettre en œuvre le programme approuvé le 17 mai 2006 et que, pour ce faire, souhaite convenir de modifications à l'entente signée le 22 mars 2006, tel que prévu à l'article 8 de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. Ghislain Bourque, que la Conférence régionale des élus de la Mauricie manifeste au ministre des Ressources naturelles et de la Faune son intention de diriger sa Commission existante vers une Commission élargie incluant les mines et l'énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8.2 Budget de la CRRNT

M. Patrick Guérard explique qu'en date du 16 juin 2006, un montant de 77 623 \$ est engagé sur un budget total de 274 945 \$.

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Claude Trudel, d'adopter le budget tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8.3 Financement des projets régionaux dans le cadre du PMVRMF

### Résolution relative au financement des projets régionaux du PMVRMF 2006-2007

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie est mandataire pour les projets régionaux dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

CONSIDÉRANT que le budget 2006-2007 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier est de 236 985 \$, incluant un surplus de l'année 2005 de 9 096 \$ pour les projets régionaux;

CONSIDÉRANT que le comité de priorisation recommande le financement des projets ci-dessous;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Trudel, appuyé par M. André C. Veillette, de répartir l'enveloppe 2006-2007 pour les projets régionaux priorités du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la façon suivante :

PROMOTEUR	MONTANT
Association forestière de la Vallée du St-Mauricie	47 488 \$
Corporation de développement durable du Haut-St-Maurice	45 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	40 081 \$
Centre collégial de transfert technologique en foresterie	47 275 \$
Association des pourvoiries de la Mauricie	28 480 \$
TOTAL	208 324 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8.4 Financement des projets dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)

##### Résolution relative au financement des projets dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie est gestionnaire du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts;
- CONSIDÉRANT que le budget 2005–2006 du Programme est reporté à l'exercice 2006-2007 étant donné les signatures tardives du protocole d'entente entre le MRNF et la CRÉ, soit 347 000 \$ pour l'activité 1 (*Soutien aux intervenants pour la planification des activités d'aménagement forestier dans les forêts du domaine de l'État*) et l'activité 2 (*Soutien en matière d'éducation et de transfert technologique*) et que 150 000 \$ supplémentaires sont attribués au projet TRIADE via l'activité 3 (*Expérimentation de nouveaux concepts et d'aménagement des forêts*);
- CONSIDÉRANT que la CRÉ garde des frais d'administration de l'ordre de 2 % pour chacun des champs d'activité du Programme;
- CONSIDÉRANT que, malgré que la date limite du dépôt des projets soit passée, les projets présentés au cours de l'année pourront être traités si les fonds le permettent;
- CONSIDÉRANT que le comité de priorisation recommande le financement des projets ci-dessous;

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, de répartir l'enveloppe 2006-2007 selon les demandes priorisées dans le cadre du Programme de participation régionale de mise en valeur des forêts de la façon suivante :

PROMOTEUR	ACTIVITÉ	MONTANT
Association régionale des gestionnaires de ZECs de la Mauricie	Activité 1	40 000 \$
Association des pourvoiries de la Mauricie	Activité 1	34 464 \$
Association des trappeurs Mauricie Bois-Francis	Activité 1	2 500 \$
Association touristique de la Mauricie (ATR)	Activité 2	35 000 \$
Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (3 projets)	Activité 2	96 680 \$
Corporation de développement durable de la MRC du Haut-St-Maurice	Activité 3	150 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 8.5 TRIADE : report d'une année de l'engagement financier de la CRÉ

##### Mise en contexte :

Le démarrage du projet TRIADE a connu des retards et des contretemps du fait que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune devait préparer des conventions pour soutenir ce dossier et confirmer ses autorisations.

La CRÉ de la Mauricie s'est engagée sur ce projet avec un soutien de 150 000 \$ sur trois ans. Cependant, compte tenu de la situation, aucun versement n'a été fait comme prévu pour l'exercice financier 2005-2006 se terminant le 31 mars dernier.

Le projet de résolution vise donc à décaler d'un exercice financier les versements de 50 000 \$ par année au projet TRIADE.

**Résolution relative à la modification de  
la résolution adoptée pour le soutien financier  
par le FDR au projet TRIADE**

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Mauricie a adopté, le 29 août 2005, une résolution accordant un soutien financier au projet TRIADE avec une contribution de 150 000 \$ provenant du Fonds de développement régional échelonnée sur les exercices financiers 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008;

CONSIDÉRANT que, bien que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune ait annoncé son soutien au projet TRIADE en octobre 2005, la préparation pour signature avec la CRÉ de deux conventions relatives au Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts n'a pu être complétée avant les mois d'avril et mai 2006;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, les sommes prévues être décaissées pour le projet en 2005-2006 n'ont pas été remises pour le projet TRIADE;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. Gérard Bruneau, de modifier les périodes de versements de 150 000 \$ au projet TRIADE provenant du Fonds de développement régional, pour les échelonner, par tranches de 50 000 \$, sur les exercices financiers 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/06-07-15-177

**9.0 POUR ADOPTION**

**9.1 Entente de partenariat CRÉ/Unité régionale de loisir et de sport (URLS)**

IL EST PROPOSÉ par M. Reynald Périgny, appuyé par M. Guy Richard, d'adopter l'entente de partenariat telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.2 Décisions prises par le comité exécutif (CE) (Rencontres du 12 avril 2006 et du 3 mai 2006)**

Après vérification des comptes-rendus du comité exécutif du 12 avril 2006 et du 3 mai 2006, IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M. Pierre A. Dupont, de les adopter tels que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.3 Mandat de recrutement et de sélection pour la direction générale de la CRÉ**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Pierre A. Dupont, d'adopter le mandat de recrutement et de sélection pour la direction générale de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.4 Couverture de téléphonie cellulaire sur la route 155**

**Couverture de téléphonie cellulaire sur la route 155**

CONSIDÉRANT que M. Réjean Gaudreault, maire de Ville de La Tuque et vice-président de la Conférence régionale des élus de la Mauricie, siège au comité interrégional 155 qui se préoccupe notamment du

développement du service de téléphonie cellulaire sur la route 155 dans le secteur compris entre les régions de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément entre les municipalités de Shawinigan et de Chambord;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean a adopté une résolution visant à obtenir, des compagnies de téléphonie cellulaire concernées, le dépôt d'une planification des travaux, d'un échéancier et des coûts afférents à ce dossier;

CONSIDÉRANT qu'avec le service de téléphonie cellulaire, la sécurité sur la route 155 sera accrue;

IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, que la CRÉ de la Mauricie accorde son appui à M. Réjean Gaudreault et au comité interrégional 155 pour les démarches en cours et joigne sa voix à celle de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans sa requête auprès des compagnies de téléphonie cellulaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.5 Motion de remerciement pour M. Jean-Denis Leduc

##### Résolution relative au remerciement pour M. Jean-Denis Leduc

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Jean-Denis Leduc, directeur général du Cégep de Trois-Rivières et représentant du collège électoral Enseignement supérieur / R&D au sein du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie;

CONSIDÉRANT la contribution de M. Leduc au développement régional et sa participation active à la CRÉ, et ce, depuis les débuts, en avril 2004;

Le conseil d'administration a résolu unanimement d'adopter une motion de remerciement à l'endroit de M. Jean-Denis Leduc et de mandater la présidente pour lui transmettre sa vive reconnaissance et ses meilleurs vœux à l'occasion de la retraite qui s'amorce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.6 Nomination d'un représentant de la CRÉ au CA du Fonds-Soutien Mauricie

##### Résolution relative à la nomination d'un représentant de la CRÉ au Fonds-Soutien Mauricie

CONSIDÉRANT que le Fonds-Soutien Mauricie a été mis en place sous l'égide de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie et que la coordination de ce dossier a été assurée par le directeur adjoint, M. Patrick Guérard;

CONSIDÉRANT l'importance du suivi du dossier, particulièrement au démarrage de la société en commandites Fonds-Soutien Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. André C. Veillette, de nommer M. Patrick Guérard pour représenter la CRÉ au sein du conseil d'administration du Fonds-Soutien Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9.7 Nomination d'un représentant de la CRÉ au CA de TGV Net

### Résolution relative à la nomination d'un représentant de la CRÉ à TGV Net Mauricie

CONSIDÉRANT que TGV Net Mauricie a profité d'un soutien financier de la CRÉ et que M. Patrick Guérard est responsable du suivi de ce dossier;

CONSIDÉRANT la connaissance du projet acquise par M. Guérard et l'importance du suivi;

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Ghislain Bourque, de nommer M. Patrick Guérard pour représenter la CRÉ au sein du conseil d'administration de TGV Net Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## CA/06-07-15-178 10.0 LISTE DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Guy Richard, d'adopter la liste des comptes, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## CA/06-07-15-179 11.0 VARIA

### ▪ Forum de la société civile

M. Michel Angers propose de confier au comité exécutif de la CRÉ la responsabilité de faire avancer le dossier portant sur les règles et modalités entourant le Forum de la société civile.

### ▪ Visite en forêt

IL EST PROPOSÉ par M. Ghislain Bourque, appuyé par M. Reynald Périgny, que la CRÉ finance les frais encourus pour les administrateurs concernant la visite en forêt à même le budget de la CRRNT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## CA/06-07-15-180 12.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

## CA/06-07-15-181 13.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Tel qu'il est indiqué au calendrier des rencontres, la prochaine réunion se tiendra mercredi, le 27 septembre 2006, à 19 h 00, à la salle du conseil de la MRC de Mékinac.

**CA/06-07-15-182****14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. Pierre A. Dupont, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

France Beaulieu  
Présidente

---

Pierre A. Dupont  
Secrétaire